

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024 – 18H00

ORDRE DU JOUR

- ↳ Election d'un(e) secrétaire de séance.
- ↳ Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 18 octobre 2024.
- ↳ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- 1. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 pour l'année 2025.
- 2. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025.
- 3. Approbation de l'avenant n°1 à la convention passée avec la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, visant à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- 4 à 9. Avenants aux conventions d'objectifs et de moyens avec les associations percevant de la ville une subvention annuelle supérieure à 23 K€.
- 10. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et le Centre Communal d'Action Sociale.
- 11. Attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire à l'association Villemomble Sports pour sa section tennis, au titre de l'année 2024.
- 12. Fusion par voie d'absorption de l'Office Public de l'Habitat de Villemomble Grand Paris Grand Est par la SA d'HLM VILOGIA et Protocole d'accord relatif à cette fusion entre l'EPT Grand Paris Grand Est, l'OPH de Villemomble GPGE et la société anonyme d'Habitation à Loyer modéré VILOGIA – Engagements de la Ville de Villemomble.
- 13. Attribution de la garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de Villemomble - Grand Paris Grand Est à hauteur de 100%, souscrit dans le cadre du financement de l'opération de réhabilitation située 12 à 38 rue Bénoni Eustache à Villemomble.
- 14. Réalisation d'un emprunt d'un montant de 3 500 000 euros auprès de l'Agence France Locale.
- 15. Cession des parcelles sises 95 à 97 avenue de Rosny à Villemomble, cadastrées section AE n° 100 et 147, d'une contenance respective de 2 168 m² et 1 102 m², soit une surface totale de 3 270 m².
- 16. Rétrocession du droit au bail commercial du local sis 43 avenue Outrebon à Villemomble, suite à l'exercice du droit de préemption : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.
- 17. Rétrocession du droit au bail commercial du local sis angle 20 avenue Outrebon, 10 rue Pasteur à Villemomble : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.
- 18. Rétrocession du fonds de commerce sis 45 avenue Outrebon à Villemomble : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.
- 19. Avenants au contrat de ville cadre "Engagements Quartiers 2030" : Approbation de la Charte territoriale et de la convention communale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) 2025-2030.
- 20. Régime indemnitaire de la filière police - Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE).
- 21. Protection Sociale Complémentaire - Participation financière à la couverture des agents à compter du 1er janvier 2025.
- 22. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux.
- 23. Majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux.
- 24. Création de divers emplois pour accroissement saisonnier d'activité durant l'année 2025.
- 25. Avis du Conseil municipal sur la liste des dérogations au repos dominical accordées aux concessionnaires automobiles, aux commerces de détails, aux commerces de détail alimentaire pour l'année 2025 à Villemomble.
- 26. Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement rénové de la population en 2025.
- 27. Rapport annuel pour l'exercice 2023 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) en matière de stationnement payant sur voirie.
- 28. Rapport annuel d'activité de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2023.
- 29. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) relatif à l'année 2023.
- 30. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) relatif à l'année 2023.
- 31. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) relatif à l'année 2023.
- 32. Création de poste entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 8 mars 2024.
- ↳ Questions orales.